



Allocutions du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada et du chef de la délégation canadienne à la Conférence de Stockholm

Le 10 juin, le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. James H. Taylor, s'est adressé à l'assemblée plénière de la 11^e session de la Conférence de Stockholm et a exposé comment, selon le Canada, on pourrait assurer le succès de la Conférence. Voici quelques extraits de sa déclaration :

« . . . Au moment où ces négociations abordent leur phase finale, nous devons préciser davantage le vaste dessein politique qui est le nôtre, et l'orienter avec soin et détermination vers la réalisation d'un accord ferme et complet.

Et il ne fait aucun doute que nous avons un vaste dessein politique. Nous cherchons à définir une nouvelle série de mesures visant à établir la confiance et à assurer la sécurité, qui donneront un élan nouveau à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et au processus de contrôle des armements. Après avoir consacré deux années et demie à cette entreprise, une simple amélioration superficielle des mesures déjà adoptées dans l'Acte final constituerait sans aucun doute un échec et une déception.

Nous entamons un processus. Il est clair qu'il ne sera pas possible à ce stade de la Conférence de régler tous les problèmes que pose le rétablissement de la confiance sous tous ses aspects. Le sujet est aussi vaste que ses manifestations tangibles sont essentielles pour garantir la paix.

Mais il est primordial que cette conférence produise des résultats suffisants pour justifier les efforts déployés jusqu'ici et pour qu'il vaille la peine de les poursuivre. Cela signifie que nos efforts doivent désormais, et sans plus tarder, porter sur la négociation d'une série de mesures couvrant l'utilisation de forces terrestres et combinées qui — nul ne peut sérieusement en douter — posent le plus grave risque de conflit en Europe. . .

L'Union soviétique déclarait récemment qu'elle n'était pas moins intéressée que les pays occidentaux à une vérification efficace et elle reconnaît l'utilité que peut

représenter l'inspection sur place comme moyen de vérification. Nous attendons la confirmation de cet intérêt par des propositions précises et concrètes de mesures de vérification solidaires et mutuelles qui sont à la portée de tous les États membres.*

Les mesures de vérification ont autant d'importance sur le plan politique que militaire en tant que moyen de garantir le respect des accords. Vu que les puissances militaires en Europe sont considérables des deux côtés, toute violation d'importance de l'entente nécessiterait une activité militaire qui ne pourrait passer inaperçue. Bien qu'une dérogation mineure aux conventions pourrait ne pas compromettre la situation militaire de l'autre partie, tout contrevenant éventuel hésiterait à agir, après avoir évalué avec soin les conséquences d'un tel geste sur le plan politique.

Un régime d'inspection solidaire et mutuel aiderait à éclaircir une situation avant qu'elle ne conduise à de graves malentendus ou qu'elle ne soit la cause d'une erreur de calcul, ou pis encore, et, en acceptant le fait que le monde dans lequel ce système sera appliqué est rempli d'ambiguïtés et d'incertitudes, il faudra faire preuve de souplesse, ici comme ailleurs.

Mais le principe fondamental ne change pas : un accord sans vérification valable n'est pas mieux que pas d'accord du tout. Conclure un accord qui tolère les violations, ou qui pourrait donner lieu à des allégations de non-respect en raison de l'absence de dispositions prévoyant une vérification efficace, pourrait s'avérer être plus dangereux que si aucun accord n'avait été conclu. Cela pourrait entraîner des situations tendues occasionnées par l'incertitude quant au respect des conventions, lorsque la sécurité du pays semble être menacée. Les efforts visant à contrôler et à réduire les armements en Europe doivent tôt ou tard inclure la gamme complète des intérêts politiques de tous les États membres. La vérification est essentiellement un processus de solidarité

* On a annoncé, au cours de la Conférence du 19 août, une proposition soviétique permettant un nombre limité d'inspections sur place par année, dans chaque pays.

et de réciprocité. Donc, tous les États assumant des obligations en vertu de tout accord convenu ici devrait avoir l'assurance qu'ils pourront vérifier par des moyens sûrs si on s'y conforme.

Cette Conférence pourrait faire un grand pas en avant en ce qui concerne le processus de vérification. Nous avons ici un forum où un engagement politique commun combiné à une expertise en technologie et à une diplomatie multilatérale pourraient mener à un arrangement sur le plan de la vérification qui garantirait que les mesures adoptées renforcent vraiment la confiance et la sécurité.

La vérification n'est pas une fin en soi, mais elle sera d'une importance vitale en tant qu'élément du résultat final auquel on parviendra, parce qu'elle renforce la confiance des membres et qu'elle engendre le sens de prévisibilité, ce qui s'approche du but que nous visons. . .

Déclaration faite le 30 juin par le Canada au nom du caucus de l'OTAN

Afin de promouvoir la possibilité d'arriver à un accord avant l'ajournement de la Conférence de Stockholm, le 19 septembre, les États membres de l'OTAN qui y participent ont décidé de faire plusieurs concessions concernant la position des pays alliés dans les négociations. Ces concessions ont été exposées, au nom du caucus de l'OTAN, par le chef de la délégation canadienne, M. W.T. Delworth, dans une déclaration prononcée le 30 juin. En voici quelques extraits :

« Ces négociations se heurtent encore à l'indécision politique et le temps passe vite. Nous sommes déjà rendus à la moitié de cette session que tous estimaient critique quant à la recherche de solutions mutuellement acceptables fondées sur les bases communes établies jusqu'ici.

Nous ne pouvons nous permettre plus longtemps de ressasser les anciens arguments, aussi valides certains puissent-ils être. Nous devons réévaluer nos positions respectives en tenant compte des intérêts et des perceptions exprimées par d'autres délégations ici présentes.

Il semble qu'il y ait lieu à présent de prendre des initiatives afin de surmonter les obstacles à cet accord qui,